

NOM Prénom :

Grade et fonction :

Établissement :

à Madame la rectrice,

s/c de Monsieur ou Madame

Proviseur·e ou Principal·e du.....

Conformément aux dispositions de la loi n° 84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires [ou de la loi n° 82/997 du 23/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'État], et du décret 84-474 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le

jeudi 27 janvier 2022

pour participer à un stage départemental de formation syndicale .

Ce stage se déroulera à la Bourse du Travail de Grenoble. Il est organisé par le Secrétariat départemental du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté du 29/12/99 publié au J .O.R.F. du 6 Janvier 2000).

À le

Signature